

CHASSIS CABINE (Double cabine)

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche :

Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement.

Variante	33P	36P	38P	40P
2.8.0 Total :	5692	5732	5767	5797
2.8.1 Sur l'essieu 1 :	3538	3558	3578	3598
2.8.2 Sur l'essieu 2 :	2154	2174	2189	2199
2.9 Porte-à-faux avant :			1,280	
2.10 Porte-à-faux arrière :	1,000	1,000	1,200	1,350
2.11 Longueur hors tout :	5,615	5,880	6,315	6,630
2.12 Largeur :		2,450		

LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES (Double cabine)

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche - valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé :

Variante	33P	36P	38P	40P
2.8.0 Total :	5886	5926	5961	6091
2.8.1 Sur l'essieu 1 :	3648	3668	3796	3871
2.8.2 Sur l'essieu 2 :	2238	2258	2273	2220
2.9 Porte-à-faux avant : MINI			1,280	
MAXI		1,880		
2.10 Porte-à-faux arrière :				
2.10.1 Mini sans ferrures ni accessoires :	1,010	1,365	1,430	1,580
2.10.2 Maxi sans ferrures ni accessoires :	1,790	2,240	2,340	2,530
2.10.3 Maxi avec ferrures et accessoires :	1,910	2,360	2,460	2,650
2.11 Longueur hors tout maxi :	7,125	7,840	8,170	8,530
2.12 Largeur hors tout maxi :		2,500		

2.13 Intervalle autorisé pour la projection verticale du centre de gravité de la charge (carrosserie- aménagement) et des équipements-cargaison) défini par ses distances extrêmes mesurées à partir de la projection verticale de l'essieu 2 :

* R = Charge uniformément répartie - P = Charge non uniformément répartie

Variante	CHASSIS								
	33P		36P		38P		40P		
*	R	P	R	P	R	P	R	P	
2.13.1 Distance mini :	0,018	0,018	0,007	0,007	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
2.13.2 Distance maxi :	0,408	0,407	0,362	0,362	0,448	0,448	0,455	0,455	

2.14 Distance minimum entre l'entrée

de carrosserie et l'axe de l'essieu avant :

NOTA : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9), il est admis de pouvoir :

- a) Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce, dans la limite de 500 kg.
- b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

3. MOTEUR

Versions

3.1 Dénomination du type :	18 MIDR 06.02 RVI	20 MIDR 06.02.26.W RVI	23 MIDR 06.02.26.X RVI
3.1.1 Marque :			
3.2 Description générale :			
3.2.1 Genre : Moteur à combustion interne à piston en mouvement alternatif à arbre à came avec turbo-compresseur entraîné par les gaz d'échappement			
3.2.2 Cycle :			
3.2.3 Nombre de temps :		4 temps	4 temps

3.3 Nombre et disposition des cylindres :

3.4 Dimensions :

	18	20	23
3.4.1 Alésage (mm) :	102	102	102
3.4.2 Course (mm) :	126	126	126
3.4.3 Cylindrée (cm ³) :	6174	6174	6174
3.5 Rapport volumétrique de compression :	18 +/- 0,5/1	18 +/- 0,5/1	18 +/- 0,5/1
3.6 Puissance maximale (kW CEE) :	129	151	166
3.7 Régime de puissance maximale (tr/mn) :	2500	2500	2350
3.8 Couple maximal (mDaN CEE) :	57,5	65,5	85,0
3.9 Régime de couple maximal (tr/mn) :	1400	1300	1300
3.10 Régime de rotation maximal (tr/mn) :	2860	2880	2850

3.11 Carburant utilisé : Gazole

3.12 Réservoir de carburant : Capacité de 200 l. situé entre les 2 essieux côté droit.

3.13 Mode d'alimentation du moteur : Par pompe d'injection mécanique et turbo compresseur entraîné par les gaz d'échappement.

3.14 Type de filtre à air : A sec

3.15 Allumage : Par compression.

3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24

3.17 Dispositif d'antiparasitage : Néant

3.18 Refroidissement du moteur : Liquide

3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 2 silencieux,

3.20 Niveau sonore au point fixe :

Versions	18	20	23	18	20	23
3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBa) :	86	82	85	93	90	94
3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/mn) :	1875	1875	1765	1875	1875	1765
3.20.3 Position de la sortie d'échappement :	Verticale à l'AR de la cabine côté droit			Horizontale côté gauche		

3.21 Emplacement du symbole de la puissance corrigée du coefficient d'absorption (moteur diesel) : Sur plaque constructeur

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses :

En option

Mécanique à 6 rapports synchronisés avant et une marche arrière (ZFS6-36)
- Mécanique 6 rapports (type ZFS6-66 ou ZFS6-36 avec doubleur GV36)
- Mécanique à 8 rapports (UG3-65)

4.1.1 Emplacement du levier de commande :

Au plancher.

4.2 Type d'embrayage :

Monodisque à sec.

4.2.1 Mode de commande :

Commande hydraulique, actionnée par pédale au plancher

4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues :

Boîte transfert de rapport 1/1 et 1/1,82 et arbres à cardans

4.4 Démultiplication de la transmission :

4.4.1 Dimension de la circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) :

13,00 R 20 - 3428 mm

4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min : BV S6-36

Montage de série ZFS6-36

Combinaison des vitesses	Rapports de boîte	Rapport du pont	Démultiplc. totales	Vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1	7,43		50,747	4,053
2	4,32		29,506	6,971
3	2,57		17,553	11,718
4	1,62	6,83	11,065	18,589
5	1,21		8,264	24,888
6	1,00		6,830	30,114
MAR	6,67		45,556	4,515

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie. En option, un couple de pont de rapport 5,99 peut-être proposé